

Sous pression

septembre 2025

Austérité

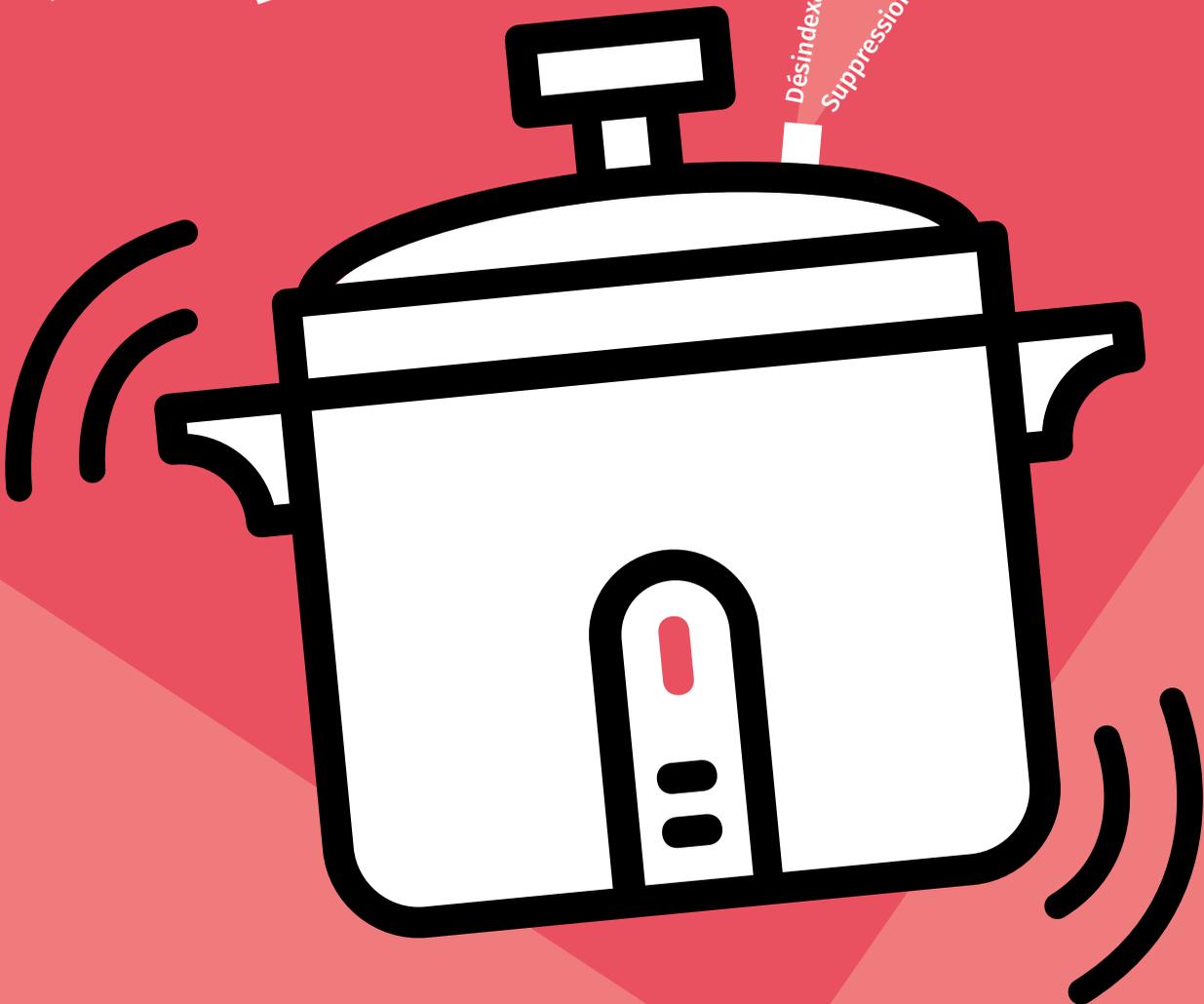
Injustice fiscale
TVA « sociale »

« Sécu » asphyxiée

Désindexation des pensions

Gel des retraites

Suppressions de postes de fonctionnaires



Journées d'automne brûlantes d'actualité!



Les journées d'automne des retraité-es de la FSU sont chaque année une occasion privilégiée d'informations, d'analyses, de débats entre militant-es. Moment de rencontres entre camarades de départements et de syndicats nationaux différents, les échanges d'expériences et de pratiques y sont précieux.

Organisées les 7 et 8 octobre, au siège de la FSU à Bagnolet, elles se situeront cette année au beau milieu d'une actualité particulièrement chargée, comme en atteste le programme 2025. Il propose notamment des échanges avec Caroline Chevê, Secrétaire Générale de la FSU, sur l'actualité et plusieurs dossiers retraité-es, une table ronde avec économistes et syndicalistes sur « Problèmes de financement des retraites, vraies et fausses questions » et des ateliers « Retraites: une bataille commune aux actives, actifs et retraité-es » ou encore « Contre l'affaiblissement continu de la Sécurité Sociale, quelle stratégie? ».

Avec l'éclairage d'un-e syndicaliste retraité-e étranger-e et de représentant-es du G9, le regard à porter sur l'« âgisme » et la place des retraité-es dans la société seront débattus. N'hésitez pas à vous inscrire aux journées d'automne des retraité-es de la FSU! ● **Claude Rivé**

La Sécurité sociale

Citoyenne et solidaire depuis 80 ans

Colloque FSU: Les 80 ans de la Sécurité sociale

Les 2 et 3 décembre, la FSU organise un stage à Paris, ouvert aux actives et actifs et retraité-es, sur les thèmes de la protection sociale et des questions sociétales.

En cette période de renforcement des attaques contre la « Sécu », citoyenne et solidaire depuis 80 ans, le sujet de cette formation: « Comprendre les enjeux actuels de la bataille pour la Sécurité sociale et le 100% santé » est d'importance... Il est possible de s'y inscrire (dans la limite des places disponibles, jusqu'au 2 novembre) sur formation.fsu.fr

● **Laurence Touroult**

Se syndiquer pour être entendu-e et écouté-e!

À l'heure du « retraité bashing », le droit des personnes retraitées à une juste place dans une société plus solidaire doit être ardemment défendu.

Comment le faire sans donner une voix collective aux revendications qui nous sont propres?

Comment le faire sans participer, avec les actifs et les actives, aux mobilisations qui nous sont communes? Ni les problèmes de pouvoir d'achat, d'accès aux services publics, à la santé, ni les souhaits du « bien-vivre » ne s'arrêtent à la retraite...

Retraité-es, continuons à nous syndiquer pour faire entendre notre voix, toutes et tous ensemble!

● **Laurence Touroult**

Se syndiquer c'est utile

- Pour ma retraite
- Pour mon pouvoir d'achat
- Pour faire respecter mes droits
- Pour être entendu-e



Sommaire

En bref

- 02 > journées d'automne FSU / 80 ans!
se syndiquer

Actu

- 04 > budget: une promesse d'austérité
- 05 > dernier rapport du COR
- 06 > offensives contre les malades
- 07 > le G9 en action

3 questions à...

- 08 > Pierre Caillaud Croizat

Sous pression

Année blanche, gel des pensions, suppression de l'abattement fiscal de 10% remplacé par une déduction fixe pour le calcul de l'impôt, blocage des barèmes augmentant l'impôt et la CSG, rendant imposables des retraité-es pauvres et leur faisant perdre des prestations sociales, gel de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées, remise en cause partielle de la prise en charge des Affections de longue durée et doublement des franchises médicales...

Les projets de François Bayrou ont dévoilé sans fard la part réservée par son gouvernement aux retraité-es dans son attaque généralisée contre le monde du travail. D'autres menaces sont brandies comme de nouvelles exonérations de cotisations sociales et l'instauration d'une TVA abusive dite « sociale » ou la remise en cause des pensions de réversion.

Sur la défensive, il justifie ces annonces par la dette. Creusée par ses choix et ceux de ses prédécesseurs depuis 2017, elle sert d'abord l'accaparement des richesses par quelques centaines de familles. La dette peut « rouler ». Mais la baisse délibérée des recettes fiscales laisse aux générations futures des services publics exsangues, des retraites de misère, un système de santé en déshérence!

C'est bien vers les plus démunies, vers les précaires, les salarié-es, les agentes et agents publics, les retraité-es, les malades que le gouvernement tourne son regard, jamais vers ceux qui bénéficient des largesses de l'État: les plus riches, les grandes entreprises, les actionnaires...

Le succès des pétitions estivales a montré combien la colère contre l'injustice sociale et ces politiques gagne la population.

Pour exiger d'autres choix pour les services publics, pour l'environnement, pour la justice sociale et pour une toute autre fiscalité, les retraité-es de la FSU-SNUipp ont mobilisé les 10 et 18 septembre. Octobre les verra de nouveau déterminé-es, avec le groupe des neuf, dans un combat qui se poursuivra quelles que soient les suites du vote du parlement * ● **Maryse Lecat et Claude Rivé le 5 septembre**

* Cet éditorial est rédigé avant le vote « de confiance » demandé par François Bayrou



Budget: une promesse d'austérité

« François Bayrou sort la tronçonneuse ». C'est avec cette alerte que la FSU a réagi à la présentation par le Premier ministre du budget 2026.

Celui-ci vise à une réduction des dépenses de 43,8 milliards d'euros. Mais les mesures d'économies ciblent les salarié-es, les personnes sans emploi, les retraité-es et non les plus fortuné-es.

En annonçant la suppression de 3000 postes de fonctionnaires en 2026, et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite à partir de 2027, ce sont bien les services publics qui sont affaiblis.

En choisissant la désindexation des pensions et le remplacement de l'abattement de 10% sur le calcul des impôts sur le revenu par un système forfaitaire de 2000€, François Bayrou s'attaque aux 14 millions de retraité-es.

En supprimant deux jours fériés, il demande aux salarié-es de travailler plus pour un salaire horaire inférieur. En révisant le régime des affections de longue durée, à travers la limitation du remboursement des cures thermales, l'augmentation des forfaits hospitaliers et des franchises médicales... Il réduit les droits des plus démunies et

des malades. En ouvrant la porte à une TVA « sociale », il sape les fondements même de la Sécurité sociale avec des dispositions fiscales qui creuseraient davantage les inégalités sociales.

Des alternatives possibles

« Tout le monde » va « devoir participer à l'effort » de redressement des dépenses publiques, a précisé François Bayrou ! Mais on cherche en quoi consiste concrètement « l'effort spécifique » évoqué pour les plus riches et la part prise par les grandes entreprises dans le redressement des finances publiques...

Des mesures audacieuses pour concilier justice fiscale et budget de soutien aux services publics sont pourtant sur la table. Le vote de la taxe Zucman permettrait à l'État de récupérer 15 à 25 milliards d'euros en taxant à 2% 1 800 foyers fiscaux dont la fortune dépasse les 100 millions d'euros. La restauration de l'impôt sur la fortune permettrait de faire entrer 4,5 milliards d'euros par an dans les caisses de l'État.

Fondé sur une posture dogmatique se privant de recettes issues de la juste contribution des plus riches et des grandes entreprises, le projet de budget de François Bayrou s'attaque aux salarié-es et aux retraité-es.

La FSU est porteuse d'alternatives

Selon Attac, une réforme ambitieuse des niches fiscales injustes et inefficaces bénéficiant aux plus riches et aux grandes entreprises pourrait dégager jusqu'à 19 milliards d'euros.

Déterminée à défendre le modèle social et les services publics afin d'assurer solidarité, justice sociale et rupture écologique, la FSU s'empare de ces propositions alternatives pour alimenter le débat public contre le fatalisme austérité prôné par le gouvernement. ● **Maryse Lecat**



La paix: une responsabilité citoyenne

Créée au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'ONU a pour missions de maintenir la paix et la sécurité internationales, de protéger et d'assurer les droits humains. Ces principes sont de plus en plus bafoués, avec une recrudescence des conflits. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et le génocide envers les Palestiniens de Gaza en sont des exemples mortifères. Trump, Poutine et Netanyahu se sont affranchis du multilatéralisme d'après la seconde guerre mondiale. La loi du plus fort prévaut. L'UE comme la France ont un rôle à jouer dans la protection des populations et le règlement diplomatique de ces conflits. Agir pour la paix contre les discours « va-t-en-guerre » qui prônent l'augmentation des budgets militaires au détriment de la justice sociale passe par l'engagement associatif ou syndical de chacun et chacune. ● **Sonia Lejeune**

Pas de dérapage du système de retraites

Le rapport annuel définitif du Conseil d'orientation des retraites (COR), paru en juin, veut démontrer que le système des retraites ne peut tenir qu'avec un recul du niveau des pensions servies.

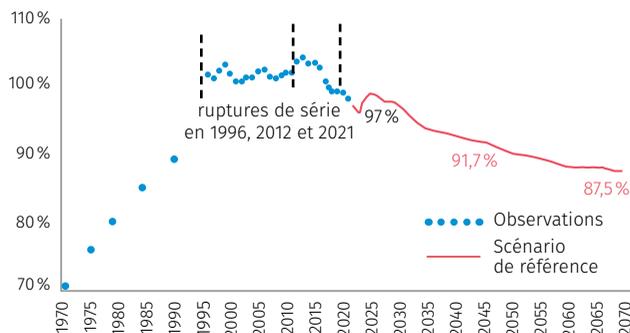
En 2024, les dépenses brutes du système de retraite s'élevaient à 406,9 milliards d'euros soit 13,9% du PIB. La part des dépenses de retraite dans le PIB est quasi stable sur le long terme (fig 1). Des ressources nouvelles sont donc nécessaires.

Les pensions représentent 24,4% de l'ensemble des dépenses publiques comme avant la crise sanitaire. Mais leur relative stabilité se fait par le décrochage des pensions par rapport aux salaires. Depuis 30 ans, les réformes paramétriques, les mesures régressives, le gel et la sous-indexation des pensions continuent de diminuer les montants servis. Aussi le niveau moyen de vie des pensionné·es par rapport aux actifs et actives, dans le futur, redescendrait à celui des années 1980 (fig 2).

1. Dépenses du système de retraite en % du PIB observées et projetées dans le scénario de référence



2. Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population



« Les pensions représentent **24,4% de l'ensemble des dépenses publiques** comme avant la crise sanitaire.

Mais leur relative stabilité se fait par le décrochage des pensions par rapport aux salaires. »

Économies ou nouvelles recettes ?

En 2024, le système de retraites n'est déficitaire que de 1,7 milliards d'euros soit 0,1% du PIB. En 2030, le déficit devrait être de 6,6 milliards d'euros, somme non négligeable qui ne met pas le système en péril.

Le rapport du COR confirme que ce déficit ne provient pas d'un dérapage des dépenses mais d'un manque de recettes. D'autres ressources que les cotisations, comme celles des impôts et taxes affectés, décidées par le législateur peuvent être remises en cause quand cela sert les intérêts d'une politique de baisse des dépenses publiques... La recherche de solutions pérennes est impérative.

Déficit et report de l'âge

Si, pour la Cour des comptes, le report de l'âge de départ à la retraite « aboutit à augmenter l'offre de travail et donc à terme l'emploi et le PIB »¹, ce report provoque à court terme une augmentation du chômage... Et, nombre de salarié·es devant partir avant d'obtenir la retraite à taux plein (pour cause de maladies, invalidité, chômage...), les dépenses globales sont équivalentes.

La FSU-SNUipp, avec la FSU, luttent donc pour une augmentation significative des ressources et pour l'arrêt des politiques d'exonération des cotisations patronales. Il s'agit de soutenir une dynamique d'amélioration des droits afin de pouvoir vivre dignement de sa retraite. En opposition à ceux qui défendent une baisse des pensions pour réduire la dette publique...

Et cela doit commencer par l'abrogation de la réforme de 2023! ● **Sonia Lejeune**

1. « Situation financière et perspectives du système de retraites », février 2025

Pas coupables d'être malades !



L'austérité du projet de budget 2026 n'épargne pas le domaine de la santé : 5,5 milliards d'euros « d'économies » sont programmées en grande majorité sur le dos des malades. Hôpital, médecine de ville, pharmacie... tout y passe.

Les franchises médicales, mesures injustes mises en place par Nicolas Sarkozy, verraient leur plafond annuel doubler une nouvelle fois. Déjà multipliées par deux en 2024, elles dégraderont fortement la prise en charge des malades. À la charge du patient : 2 € par boîte de médicament, 4 à 5 € pour une consultation chez le généraliste, 16 € pour un transport sanitaire. Le plafond sera porté de 50 à 100 euros par assuré-e, avec paiement direct « au comptoir » pour « responsabiliser » les patient-es. La Caisse nationale d'as-

surance maladie estime l'économie attendue à 700 millions d'euros.

La prise en charge à 100 % des affections de longue durée sera limitée aux seuls soins et médicaments directement liés à la pathologie. Les « traitements de confort » et certaines cures seraient exclus ; 13 millions d'assuré-es seront concerné-es.

Le gouvernement, enclin à mettre en cause le corps médical et à culpabiliser les malades, dénonce des abus, évoquant « 50 % des arrêts longs non justifiés ». Un allongement du délai de carence et la possibilité de reprise sans avis de la médecine du travail après 30 jours (hors accidents) sont envisagés. Pour rappel, la rémunération des agent-es publics contraint-es à se mettre en congé de maladie a déjà été abaissée de 100 à 90 %.

Effets noirs pour année blanche

La réduction de 3 000 emplois publics est également envisagée. Le manque de personnel hospitalier risque de s'aggraver. Pour les soignant-es, le risque est celui d'un système fragilisé qui basculerait dans le chaos.

À court d'idées novatrices, reprenant sans discernement les mesures austéritaires antérieures, le budget voulu par François Bayrou mettrait en danger nombre de malades. L'impossibilité financière de se soigner développera l'ajournement de dépistages, de soins... Fidèle au dogme de réduction des dépenses publiques, ce projet de budget promet « une année blanche » avec un gel des aides sociales, du traitement des agent-es publics et des pensions de retraite. Il n'envisage toujours pas de taxer les plus fortuné-es ni de chercher de nouveaux financements plus justes.

Si ces orientations étaient maintenues dans le budget 2026, il est à craindre que ce soit plutôt « une année noire » pour le pouvoir d'achat des retraité-es et leur accès aux soins. Les retraité-es de la FSU-SNUipp participeront à toute action permettant un budget plus juste, plus solidaire et social.

● **Alain Dercourt**

Renouvellement de la commission nationale

Adhérent-es de la FSU-SNUipp avant la retraite, les lectrices et lecteurs de cette revue savent bien que retraité-es et actifs et actives partagent nombre d'exigences. Et qu'après l'exercice professionnel surgissent des préoccupations et revendications plus spécifiques. L'apport des retraité-es à la vie syndicale bénéficie à l'ensemble de la profession. Leurs constats, analyses et propositions, leurs initiatives (pouvoir d'achat des pensions, accès aux soins, autonomie) sont utiles aux retraité-es d'aujourd'hui comme de demain.

La commission nationale des retraité-es de la FSU-SNUipp

relaie l'activité menée dans les départements. Rajeunie, féminisée et renouvelée tous les trois ans après le Congrès National, ses travaux alimentent une série d'instances (Secrétariat National, Conseils Nationaux de la FSU-SNUipp, de la FSU...). Ils sont essentiels pour la vie des Sections FSU de Retraité-es, de la Fédération Générale des Retraité-es de la Fonction Publique ou encore du Groupe des 9.

Un appel à candidatures sera lancé au premier trimestre scolaire pour renouveler les membres de la commission nationale. ● **Claude Rivé**

Le Groupe des neuf se mobilise

Réunies ce 3 septembre, les organisations du G9 se sont pleinement inscrites dans les mobilisations annoncées en septembre. Leurs analyses de la situation sociale et politique sont totalement partagées: le gouvernement mène une campagne idéologique sans précédent pour en finir avec le modèle social actuel.

Les mesures annoncées font l'objet d'une dénonciation unanime qu'il s'agisse du gel des pensions, de la suppression de l'abattement fiscal de 10%, remplacé par une déduction fixe de 2 000 € pour le calcul de l'impôt sur le revenu, du blocage des barèmes de l'impôt sur le revenu, du gel de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées ou du doublement du plafonnement des franchises médicales.

Des arguments à sens unique

Les organisations du G9 n'accepteront pas non plus les mesures envisagées par certains comme de nouvelles exonérations de cotisations sociales et l'instauration d'une TVA dite abusivement « sociale », ou des régressions des droits familiaux et conjugaux (pensions de réversion).

Le déficit et la dette sont mis en avant pour justifier les mesures annoncées qui permettraient d'économiser 44 milliards d'euros sur le dos des salarié-es et plus particulièrement des retraité-es. Le tout sans évoquer les 211 Milliards d'euros d'aides aux entreprises, ni les 100 Milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires en 2024.

Les « neuf » ont donc décidé d'appeler à amplifier la campagne de signatures lancée par l'intersyndicale.

Des mobilisations sur la durée

Les organisations ont appelé à se mobiliser en masse, dès début septembre avec le 18 en point d'orgue, en répondant aux initiatives syndicales. Enfin, la décision prise en juin d'une mobilisation spécifique des retraité-es est maintenue. Toutefois la date avan-



cée (initialement octobre) va devoir tenir compte de la situation politique à venir. Nos 9 organisations s'inscrivent dans la durée car, quel que soit le premier ministre, le gouvernement, c'est la politique menée qu'il faut combattre.

Le principe d'une date d'action dans le courant de ce trimestre est maintenue. ● **Jean-Louis Trouinard**



Des millions de signatures et des reculs

En 18 jours, plus de 2 millions de personnes ont signé la demande d'abrogation de la loi dite « Duplomb ». Et le 7 août, le Conseil constitutionnel a censuré le retour de l'acétamipride...

La pétition sur Change.org de 2018 « Pour une baisse des prix du carburant à la pompe » avait rassemblé 1,2 millions de signatures et a été l'amorce des premières manifestations de Gilets jaunes. Quelques semaines plus tard, le gouvernement annulait la hausse des taxes sur les carburants...

La pétition « L'affaire du siècle » initiée en 2018 par Greenpeace, Oxfam, FNH et Notre affaire à tous afin de poursuivre l'État en justice pour son inaction face au changement climatique conserve le record avec environ 2,3 millions de signatures. Deux ans plus tard, le tribunal administratif de Paris condamnait l'État français. C'était la première fois qu'une mobilisation citoyenne aboutissait à une condamnation pour inaction climatique!

● **Laurence Touroult**



Pierre Caillaud Croizat

Petit-fils d'Ambroise Croizat, ministre fondateur de la Sécurité sociale.

(1) Comment contribuez-vous à faire vivre ce bien commun de la « Sécu » laissé en héritage par votre grand-père ?

Pour beaucoup d'entre nous, l'histoire des origines de la « Sécu » est un domaine entouré de flou. L'histoire officielle ramène sa création au général de Gaulle. Pour ma part, je m'efforce de rappeler que cette conquête sociale n'est pas un cadeau octroyé par une bourgeoisie généreuse, mais le résultat de luttes acharnées victorieuses des organisations de Résistance à travers le Conseil national de la résistance, la contribution des forces politiques les plus éclairées en matière sociale, notamment le Parti communiste français, et l'engagement des syndicats, en particulier de la CGT. C'est l'histoire de cette mémoire ouvrière que je m'attache à faire connaître, dans une démarche d'éducation populaire.

(2) Que pensez-vous des appels des forces libérales à « réinventer un modèle social obsolète » ?

Une des préoccupations principales de ceux qui sont à l'origine de cette institution était de sortir ce qui touchait à la santé du secteur marchand. Et pour la financer, leur choix s'est porté sur la cotisation sociale. Ce qui permettait un fonctionnement en toute autonomie, sans la tutelle d'un État en lequel ils n'avaient pas une confiance absolue et sans aucune emprise des décideurs de la finance. Si l'on ajoute

« Toute logique de **rentabilité financière** et de **garantie assurantielle** est incompatible avec les principes de **solidarité** et d'**universalité** inhérents à l'esprit de la "Sécu". »

que les instances décisionnaires étaient représentées à 75 % des représentant-es des salarié-es et à 25 % du patronat, on mesure toute l'originalité du système français de Sécurité sociale. Et cette expérience de gestion ouvrière et démocratique a tellement bien fonctionné qu'en très peu de temps, elle s'est retrouvée à gérer un budget bien supérieur à celui de l'État. Cette remise en question des enjeux de pouvoir est insupportable pour le monde de la finance et les gouvernements bourgeois qui le soutiennent. Et c'est la raison pour laquelle les attaques et les tentatives de démantèlement contre cette institution ont été incessantes et se poursuivent encore aujourd'hui. Or, toute logique de rentabilité financière et de garantie assurantielle est incompatible avec les principes de solidarité et d'universalité inhérents à l'esprit de la « Sécu ». Si le cap n'est pas redressé à temps, cela conduira inévitablement à un système de prise en charge de la santé à l'américaine où la carte bancaire remplacera la carte vitale.

(3) Sentez-vous une détermination militante pour défendre notre système social, comparable à celle qui a permis sa création ?

Le pays est idéologiquement très morcelé et nombre de nos concitoyen-nes se sont désintéressé-es des échéances électorales. Le pendant de cette inertie, c'est l'individualisme et le manque de confiance dans la force de l'action collective. Le mouvement social en France réagit souvent par soubresauts. Le xx^e siècle a eu les siens, et parmi les principales (Front Populaire, Libération, mai 68...), de grandes avancées ont été obtenues. Je garde l'espoir qu'un de ces soubresauts ne saura tarder à poindre.

En ce sens, la « Sécu » peut recevoir un soutien massif grâce à cet attachement transpartisan que représente l'institution. Dans les combats à mener, il faudra mettre en avant de nos préoccupations les enjeux que sont la santé et la solidarité, et de rendre leurs lettres de noblesse à l'action collective et à l'intérêt général. ● **Propos recueillis par Évelyne Forcioli**